

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE****Séance du 11 avril 2024****2024-04-28****GEMAPI – Adhésion des communautés de communes du Pays d'Héricourt et du Triangle Vert au SIBHVO (Modifie et remplace la délibération n° 2024-03-21)**

Nombre de délégués titulaires en exercice : 75

Nombre de délégués titulaires présents : 39 (*dont suppléés : 4*)Nombre de délégués titulaires absents : 36 (*dont représentés : 9*)

Votants : 48

Le 11 avril 2024, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes s'est réuni au siège de la CC2VV à Pays-de-Clerval (25340), sur la convocation qui leur a été adressée par M. Bruno BEAUDREY, Président, le 29 mars 2024.

PRESENTS :

Bruno BEAUDREY (*Etrappe*), Raymond BOBY (*Bournois*), Jacky BOUVARD (*Trouvans*), Christophe BOUVIER (*Médière*), Alexandre CHAILLET (*Montussaint*), Martine COLLERY (*Rougemont*), Joseph CUENOT (*Mésandans*), Marc-André DODIVERS (*Blussans*), Olivier FAIVRE-PIERRET (*Gondenans les Moulins*), Pascal FALLOT (*Rang*), Marc FARINE (*Roche-lès-Clerval*), Jeanne-Antide FELEZ (*Lanthenans*), Edwige GARRESSUS (*Hyémondans*), Michel GONIN (*Viethorey*), François HERMOSILLA (*Faimbe*), Chantal JACQUEMIN (*Arcey*), Philippe JANUEL (*Avilley*), Gérard JOUILLEROT (*Anteuil*), Catherine LAIGNEAU (*Désandans*), Martine LOHSE (*L'Isle sur le Doubs*), Martine MARQUIS (*Pays-de-Clerval*), Virginie MERCIOL (*Marvelise*), Stéphanie PACCHIOLI (*L'Isle sur le Doubs*), Joëlle PAHIN (*L'Isle sur le Doubs*), Alain PASTEUR (*Arcey*), Marie-Blanche PERNOT (*Blussangeaux*), Frédérique PETITJEAN (*Branne*), Alain ROTH (*L'Isle sur le Doubs*), Thierry SALVI (*Rougemont*), Cyril SIMONIN (*Appenans*), Emmanuel SPADETTO (*Mondon*), Laurent TOURTIER (*L'Isle sur le Doubs*), Valérie ULMANN (*Arcey*), Jean-Claude VERMOT (*Pays de Clerval*), Marie-Pierre VERNAY (*Pompierre sur Doubs*).

ABSENTS EXCUSES :

Nathalie BELZ (*L'Isle sur le Doubs*), Thierry CHERICI (*Tournans*), Albéric CHOPARD (*Soye*), Georges CONTEJEAN (*Geney*), Pierre FILET (*Montagney-Servigney*), Nathalie FRITSCH (*Rognon*), Nicolas GRUNEISEN (*Cubry*), Pierre MAHON (*Cubrial*), Pierre RUPP (*Fontenelle-Montby*), Fabrice VRILLACQ (*Gémonval*).

ABSENTS SUPPLEES :

Marie-Odile BONDENET (*Accolans*), représentée par son suppléant Guy SAINTVOIRIN ; Alain GIRARDOT (*Gondenans-Montby*), représenté par sa suppléante Sandrine HARDY ; Claude HUEBER (*Onans*), représenté par son suppléant Gilles PELAY ; Danièle NEVERS (*Cuse et Adrisans*), représentée par sa suppléante Virginie MAURIVARD.

ABSENTS REPRESENTES :

Claude COURGEY (*Rougemont*), pouvoir à Martine COLLERY ; Christian DROUVOT (*Saint-Georges-Armont*), pouvoir à Jean-Claude VERMOT ; Christophe DUPONT (*Arcey*), pouvoir à Alain PASTEUR ; Marie-Hélène EVRARD (*Tallans*), pouvoir à Jacky BOUVARD ;

Michel LAURENT (*L'Isle sur le Doubs*), pouvoir à Alain ROTH ; Emmanuelle LAVILLE (*Uzelle*), pouvoir à Emmanuel SPADETTO ; Olivier PERRIGUEY (*Mancenans*), pouvoir à Christophe BOUVIER ; Marcel SALLES (*Anteuil*), pouvoir à Gérard JOUILLEROT ; Francis USARBARRENA (*L'Isle sur le Doubs*), pouvoir à Martine LOHSE.

ABSENTS :

Claude BOURIOT (*L'Isle sur le Doubs*), André BOUVERET (*Huanne-Montmartin*), Sylvain DUBOIS (*Romain*), Séverine DUCROUX (*Rougemont*), Michel EUVRARD (*Fontaine-lès-Clerval*), Georges GARNIER (*Pays de Clerval*), Annie GROSJEAN (*Nans*), Michaël HUGONNIOT (*Arcey*), René MOREL (*Pays-de-Clerval*), Nathalie PARENT (*Sourans*), André PARROT (*Désandans*), Pierre PEGEOT (*La Prétière*), Victorien PIEGELIN (*Gouhelans*), Marie-Sophie POFILET (*L'Isle sur le Doubs*), Serge TAILLARD (*L'Hôpital Saint Lieffroy*), Jean-Pierre VAILLET (*Puessans*), Victor ZUAN (*Abbenans*).

SECRETAIRE DE SEANCE :

Edwige GARRESSUS

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

2024-04-28

GEMAPI – Adhésion des communautés de communes du Pays d'Héricourt et du Triangle Vert au SIBHVO (Modifie et remplace la délibération n° 2024-03-21)

Le SIBHVO nous informe d'une modification statutaire portant sur la pertinence d'intégrer 4 communes de la Communauté de communes du Pays d'Héricourt et 7 communes de la Communauté de communes du Triangle Vert dans le périmètre d'intervention du syndicat afin de permettre une cohérence d'étude sur le bassin versant du Scey, de la Reigne et du Lauzin.

Cette modification a été votée en Comité Syndical le 12 février 2024.

Le SIBHVO sera donc constitué de 7 communautés de communes, en lieu et place des communes (par principe de substitution-représentation, qui sont situées sur le bassin versant de la Haute Vallée de l'Ognon) :

- La communauté de communes des 1000 étangs (pour 12 communes)
- La communauté de communes du Pays de Lure (pour 22 communes)
- La communauté de communes du Pays de Villersexel (pour 31 communes)
- La communauté de communes de Rahin et Chérimont (pour 6 communes)
- La communauté de communes des 2 Vallées Vertes (pour 2 communes)
- **La communauté de communes du Pays d'Héricourt (pour 4 communes)**
- **La communauté de communes du Triangle Vert (pour 7 communes)**

Il convient que la CC2VV délibère afin de valider l'intégration des Communautés de communes du Pays d'Héricourt et du Triangle Vert en représentation de certaines de leurs communes.

L'exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- ✓ Valide l'intégration des Communautés de communes du Pays d'Héricourt et du Triangle Vert en représentation de certaines de leurs communes.
- ✓ Accepte les incidences telles que décrites dans la note jointe à la présente délibération
- ✓ Charge le Président de signer tout document en lien avec cette décision

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés.
Pour extrait conforme,

Le Président,
Bruno BEAUDREY



Délibération adoptée avec :

Voix pour : 48

Voix contre : 0

Abstention : 0